

OnCIMè
Société par actions simplifiée à capital variable au capital de 48 097 euros
Siège social : 11 rue du 19ème Dragon, 56520 GUIDEL
813 716 487 RCS LORIENT

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUILLET 2021
Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que suivant Assemblée Générale Mixte en date du 26 septembre 2020, notre société a approuvé la fusion absorption de la société SAS TOIT SOLAIRE MELLAC. Monsieur Jean-Luc DANET a été renouvelé dans ses fonctions de Président pour une durée de 2 ans.

La crise sanitaire que nous traversons n'a pas vraiment impacté notre activité au cours de cet exercice.

Nous avons continué de nous retrouver une fois par semaine en visioconférence pour faire avancer nos projets.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement :

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les réunions qui se sont tenues régulièrement ont été l'occasion de finaliser la fusion avec Toit Solaire Mellac. Nous avons ainsi doublé notre capital social. Avec ce capital, la centrale sur l'extension de Mellac qui va être posée en juin 2021 aurait pu être complètement autofinancée.

Nous avons continué de faire avancer le projet de participation au Groupement d'Employeurs Transitions, qui aboutira en juillet 2021.

Nous avons travaillé avec une avocate pour améliorer notre contrat de location. Notre prochain contrat de location aura une durée de 7 ans avec promesse synallagmatique de vente.

Nous avons continué de travailler sur des projets photovoltaïques et réseau de chaleur qui devraient aboutir en 2021. Dans les projets qui se concrétiseront il y aura certainement un projet photovoltaïque sur une école primaire à Quéven et un projet d'achat et location d'une ou deux chaudières bois à Arzano.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 806 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 806 euros
✚ A la réserve légale	491 euros
✚ A la réserve statutaire obligatoire « fonds de développement »	1 962 euros
✚ Au compte « autres réserves »	7 353 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 237 178 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nomination des membres du Comité de Gestion

Conformément à l'article 25 de nos statuts qui prévoient un renouvellement par tiers des membres du Comité de Gestion, nous vous informons que les mandats de Monsieur Quentin VIEILLE et Monsieur Jean-Yvon LANDRAC viennent à expiration.

Monsieur Jean-Yvon LANDRAC est candidat pour un nouveau mandat.
Madame Catherine CLARAZ est candidate pour intégrer le Comité de Gestion

VALEUR DE L'ACTION

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2020, il a été décidé de fixer la valeur de l'action à 271 euros.

Nous vous proposons de fixer, pour l'année 2021, la valeur de l'action à 275 euros.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Jean-Luc DANET
Président